

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **HELLA**

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 1, au centre combiné

Indicateurs de direction : Syst. 2, flèches

AV. ^{lampe témoin} 1, avert. élect.

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier

Feux rouges 2, à gauche et à droite

2) Eclairage du N° de contr. 1, au centre combiné

Emplacement Dans le montant arr. portes avant

Essuie-glace 2, élect.

DIMENSIONS

Voie { avant 1'360 mm.

{ arrière 1'350 mm.

AV. Largeur hors-tout 1'720 mm.

Empattement 2'400 mm.

Longueur hors-tout 4'110 mm.

Hauteur (non chargée) 1'935 mm.

Garde au sol 290 mm.

Porte à faux, arrière 750 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 12,00 m.

Diamètre de braquage ext. droite 12,20 m.



Longueur du pont de charge 1'600/2'740 mm.

Largeur du pont de charge 1'550 mm.

Hauteur intérieure 1'390 mm.

Haut. du pont dep. le sol 480 mm.

Ridelles (hauteur) — mm.

OBSERVATIONS

*) Même exécution que le vhc. enregistré sous

Bordereau-type No. 606 = Camibus avec 3 banquettes

La banquette du milieu et la banquette arrière

sont amovibles et le véhicule offre alors une sur-

face de chargement égale à celle de la fourgonnette

enregistrée sous bordereau-type No. 605.

1) Nombre de places : Pour accorder 2-3 places sur la

banquette avant, le levier de c.v. doit être coulé

de 50 mm vers la colonne de direction.

2) Le feu rouge droit est utilisé comme feu stop

après montage d'une ampoule de 15 watts.

Le feu stop au centre est aveuglé, et la lanterne

pour l'éclair. du No. de contr. maine d'un abat-

jour afin d'éviter la projection de lumière blan-

che vers l'arrière et améliorer l'éclairage de la

plaque de contrôle.

3) Exiger le montage d'un second

miroir rétroviseur à droite.

La commission d'expertises-Tyres

Schinnach, le 20. 6.51